Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 15 juillet 2020

2020-2-7

PER Prefecture
024-242400752-20200715-2020_2_7-DE
Reçu le 17/07/2020
Publié le 17/07/2020

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
08 juillet 2020

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 38
Pouvoirs : 0

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, CHASSAIN Thérèse, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel, MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, CHEVAL René (Paul), CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, MEYNIER Paul, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, COUTURIER Pierre-Yves, JUGE Jean-Claude

Absents et excusés :

Mme Françoise DECARPENTRIE est désignée secrétaire de séance

Représentation dans des structures extérieures
Pays Périgord Vert

Vu l'adhésion de la Collectivité à l'association Pays Périgord Vert et les statuts de l'association, la collectivité doit désigner des représentants pour siéger au sein de :

- L'Assemblée Générale du PPV (2 titulaires : le Président ou son représentant et 1 autre membre)
- Le Conseil d'Administration de l'association Pays Périgord Vert (1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant parmi les élus de l'Assemblée générale).

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DESIGNE les élus suivants afin de représenter la Communauté de communes au sein de l'Association Pays Périgord Vert :

Assemblée Générale du PPV

Délégué titulaire	Délégué titulaire
DEGLANE Christine	*CHIPEAUX Raphaël*

Conseil d'Administration du PPV (parmi les élus à l'AG)

Délégué titulaire	Délégué suppléant
DEGLANE Christine	*CHIPEAUX Raphaël*

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 16 juillet 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication